



AVIS PUBLIC

**ENTRÉE EN VIGUEUR
RÈGLEMENT NUMÉRO
386-02-2023**

AVIS PUBLIC est par la présente donné, par la soussignée, Me Marie-Josée Bédard, directrice des Services juridiques et greffière adjointe, que le conseil municipal de McMasterville a adopté :

Lors de la séance ordinaire tenue le 1^{er} mai 2023, les règlements suivants :

RÈGLEMENT NUMÉRO 386-02-2023 modifiant le règlement numéro 386 concernant le comité consultatif d'urbanisme afin d'ajouter des pouvoirs d'étude et de recommandations en matière d'urbanisme et d'ajuster ses règles de régie interne.

Le règlement entre en vigueur conformément à la Loi et toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux bureaux de la Municipalité sis au 255, boulevard Constable, à McMasterville, durant les heures d'ouverture de bureau.

DONNÉ À McMASTERVILLE, ce 3^e jour du mois de mai 2023.

Directrice des Services juridiques
et greffière adjointe,

Me Marie-Josée Bédard